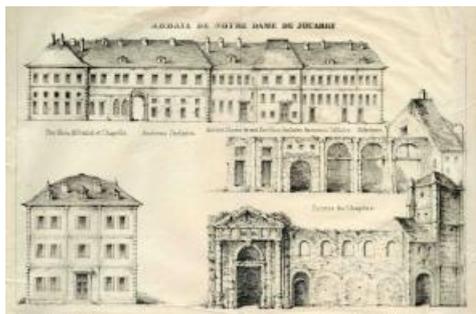


Archives départementales de Seine-et-Marne

ARCHIVES

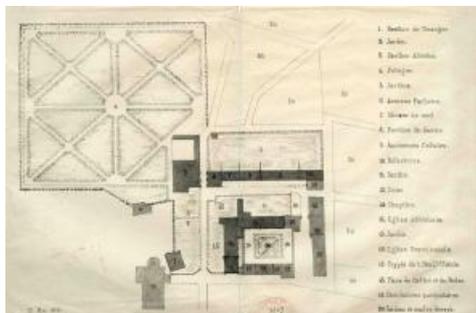
JOUARRE ET L'ABBAYE NOTRE-DAME



Détail d'une estampe représentant l'abbaye Notre-Dame de Jouarre, 12 mai 1852. (AD77, 6 Fi 278)

La fondation de ce monastère bénédictin se situe vers 635-640. Les terres marécageuses du site sont progressivement drainées grâce aux travaux des abbesses successives. Au VIIe siècle, l'abbesse Telchilde demande à son frère Aguilbert, évêque de Paris, de réaliser un complexe basilical à l'emplacement de l'actuelle place Saint-Paul. Au IXe siècle, au sortir des invasions normandes, l'abbesse Ermentrude s'emploie à édifier une nouvelle église abbatiale.

Au XVIe siècle, c'est une demi-sœur de François Ier, Madeleine d'Orléans, qui relève le monastère des destructions de la guerre de Cent Ans. Un siècle plus tard, l'abbesse Jeanne de Lorraine entreprend la réalisation d'une nouvelle église abbatiale. Son œuvre sera prolongée au XVIIIe siècle par Catherine-Henriette de Montmorin qui créera le grand pavillon abbatial et l'aile est du monastère.



Détail d'une estampe représentant l'abbaye Notre-Dame de Jouarre, 12 mai 1852. (AD77, 6 Fi 278)

En 1792, les religieuses sont chassées et les bâtiments du monastère sont vendus comme bien nationaux. En partie détruit pour permettre le percement de nouvelles rues, le monastère tombe en ruine. Quelques édifices

sont préservés mais ils sont transformés en de modestes habitations. Dès 1799, certaines moniales reviennent cependant autour de leur monastère et commencent à racheter une à une les parcelles.

Le monastère d'aujourd'hui doit beaucoup aux restaurations du XIXe siècle au cours duquel l'ancien pavillon abbatial édifié par Catherine-Henriette de Montmorin est racheté et une nouvelle église est construite.